

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
MARCHES DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

Monsieur le Président du Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente Maritime
131 Cours Genêt – ZI de l'Ormeau de Pied – CS 70510 – 17119 SAINTES cedex

TYPE DE PROCEDURE :

Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Accord-cadre avec montant maximum passés en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Les candidats pourront se voir attribuer un ou plusieurs lots. Aucune variante n'est autorisée.

OBJET DU MARCHE :

REALISATION D'ETUDES GEOTECHNIQUES SUR DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT DE
VOIRIE COMMUNALE.

DECOMPOSITION EN TRANCHES ET LOTS :

La consultation est allotie en 6 secteurs géographiques :

LOT 01	CDA de La Rochelle, CDC Ile de Ré, CDC Aunis Atlantique
LOT 02	CDA Rochefort Océan, CDC Aunis Sud
LOT 03	CDC des Vals de Saintonge
LOT 04	CDA Royan Atlantique, CDC Ile D'Oléron, CDC du Bassin de Marennes, CDC Cœur De Saintonge
LOT 05	CDA de Saintes, CDC de Gémozac
LOT 06	CDC de la Haute-Saintonge

CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- Valeur technique : 50%
- Prix : 50%

ADRESSE DE RETRAIT DES DOSSIERS :

Le dossier de consultation des entreprises est disponible à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Les demandes de renseignements administratifs et techniques devront s'effectuer via le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : www.marches-securises.fr

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Poitiers – 15, Rue de Blossac – BP 541 – 86020 POITIERS

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Le Jeudi 18 février 2021 à 12H00

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Le 28 janvier 2021